DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 14.144

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux Mille Quatorze, le 6 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2014

Le 31 octobre 2014

<u>ETAIENT PRESENTS</u>: M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU. M. Jean-Paul CLECH, М. Daniel COASSIN. Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, Marie-José Mme DOUMECQ, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: Mme Marie-José DAUZIDOU représentée par M. Patrick MARENGO

M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ: Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30 Nombre de votants : 33

Madame Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: Attribution de subventions « Scolaire et Formation »

RAPPORTEUR: Mme SERRE

VOTE: UNANIMITÉ

La Commission « Scolaire et Formation », qui s'est réunie le 14 octobre 2014, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission Scolaire,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

Ø BIBLIOTHEQUE PEDAGOGIQUE DE ROYAN 1 000,00 €

Ø ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE ECOLE ELEMENTAIRE MAINE GEOFFROY (JEAN PAPEAU) –CLASSE DE NEIGE 4 004,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 20.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 12 novembre 2014

Pour le Député-Maire, Et par délégation Le Premier Adjoint Patrick MARENGO